

Le président de la République s'est adressé aux Français en cette fin de mois de novembre. Il a fait un bilan de la situation actuelle et a évoqué le plan de déconfinement prévu dans les prochains jours et prochaines semaines. On fait le point.

Trois étapes prévues

Espérée par de nombreux commerçants, c'est la date du **28 novembre** qui a été choisie par le président de la République pour commencer le déconfinement. A partir de ce weekend, « *les commerces pourront rouvrir jusqu'à 21h* » en respectant un protocole sanitaire strict précise le chef de l'Etat. Même chose pour les lieux de culte. Une jauge de 30 personnes a été un premier temps annoncée, mais elle devrait évoluer dans les prochains jours. Enfin, la limite de circulation d' 1km/1h va elle aussi être remplacée par un rayon de déplacement autorisé de 20km pour 3heures. L'attestation reste toujours obligatoire.

Ce système sera maintenu jusqu'au **15 décembre**. A partir de cette date, le confinement stricto sensu, sera remplacé par un couvre-feu de 21h à 7h du matin. Ce qui marque aussi l'arrêt des attestations. A partir de cette date, cinémas, musées et théâtres rouvriront. Deux exceptions au couvre-feu : les nuits du 24 et 31 décembre. Les rassemblements familiaux restent déconseillés et les réunions dans l'espace public interdites. Le 18 décembre, les déplacements interrégionaux seront à nouveau autorisés.

Enfin, dernière étape, le **20 janvier** avec une réouverture des cafés, des salles de sports et des restaurants sous la condition que « *le nombre de contamination demeure en dessous de 5000 cas par jour* ». Fin janvier devrait permettre aussi un retour en présentiel total dans les lycées. Les stations de skis pourraient ouvrir, mais là aussi pas avant le mois de janvier.

Le vaccin dès la fin de l'année ?

Le Chef de l'Etat est aussi revenu sur la question des vaccins suite à différentes annonces de plusieurs labos. « *Sous réserve de validation par les autorités sanitaires* » la vaccination des Français pourrait commencer dès la fin de l'année. Emmanuel Macron a annoncé que, quoiqu'il arrive, la vaccination « *ne serait pas obligatoire* » et qu'elle devrait commencer par les personnes les plus fragiles c'est à dire les personnes âgées. Il a aussi promis une totale transparence sur les informations à ce sujet.

Andy Calascione

[Signaler un abus](#)

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité